

**COMMUNE DE BINIC-ETABLES-SUR-MER
COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE**

GROUPE DE TRAVAIL « COHESION TERRITORIALE »

1 – LE CONTEXTE

1.1 Origine de la demande

La municipalité de Binic-Etables-sur-Mer, élue en 2020, a proposé aux habitants de la commune de contribuer aux décisions communales en participant aux travaux de la commission extra-municipale menés sous la forme de groupes de travail thématiques. Ces derniers pouvant être proposés soit par des élus municipaux soit initiées par des citoyens.

Les habitants de la commune ont été invités à prendre part à cette démarche citoyenne innovante en s'inscrivant auprès de la Mairie.

1.2 Contenu de la demande

Gilles Rousseau, conseiller délégué à la transparence et à la participation des habitants, a proposé qu'un groupe de travail soit créé sur la thématique de la fracture territoriale ; La réflexion à engager faisant écho au fossé qui semble se creuser entre urbains et ruraux à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle de Binic-Etables-Sur-Mer. En ce sens, il lui semble intéressant que ce groupe de travail recherche quelles sont les relations des habitants de la commune avec la ruralité tout d'abord au sein de leur propre territoire communal puis des communes environnantes et enfin au regard de communes du Centre Bretagne.

La réflexion sur la cohésion territoriale étant vaste, Gilles Rousseau suggère que le premier axe d'échanges s'organise autour de la question de l'agriculture (ruralité/urbanité).

1.3 Positionnement de la demande

Enjeux

- ✓ Etablir un état des lieux des activités agricoles pour établir le portrait rural de la commune.
- ✓ Porter à connaissance de la population les diversités agricoles, afin de créer de l'interconnaissance d'une part entre ruraux et d'autre part entre urbains et ruraux.
- ✓ Que chaque citoyen habite la commune au regard de ce qui la définit.

Nature du projet

Le projet porté par le groupe, bien que sectoriel dans un premier temps, s'inscrit également dans une logique de transversalité avec les autres groupes thématiques créés dans le cadre de la commission extra-municipale.

2 - LE PROJET

2.1 Description du projet

- ✓ Il s'agit de recueillir toutes informations qui permettraient d'expliquer les aspects agricoles et ruraux de la commune en 2021 et de trouver le ou les moyens de porter la situation à la connaissance de ses habitants ; sous une forme à déterminer de manière collaborative par le groupe et avec les agriculteurs qui le souhaitent.
- ✓ Le projet prend appui sur des éléments factuels recueillis auprès d'organismes experts (ex : chambre d'agriculture) et des exploitants agricoles rencontrés par les membres du groupe.
- ✓ Les principes retenus par le groupe pour aller à la rencontre des agriculteurs sont les suivants :
 - adresser un courrier aux agriculteurs pour leur proposer une rencontre sur leur exploitation et leur expliquer que le groupe opte pour une démarche citoyenne de cohésion territoriale.
 - adopter une posture de bienveillance et de non jugement des pratiques agricoles des professionnels rencontrés.
 - utiliser à chaque rencontre un questionnaire type dans un souci d'équité de traitement.

- rédiger un compte rendu de visite après chaque rencontre et débriefer à l'occasion d'une réunion du groupe.
- émettre des propositions lorsque toutes les visites possibles auront été réalisées afin de mettre sur pied des actions allant dans le sens de la cohésion territoriale et de créer des liens entre ruraux et urbains.

2.2 La planification du projet

- ✓ Des réunions animées par Gilles Rousseau ont lieu de préférence le samedi en mairie afin d'échanger sur la thématique, les visites, les propositions, la communication. Il est tenu compte de l'agenda de tous les membres afin que chacun puisse participer le plus possible.
- ✓ Le groupe n'a pas fixé d'échéances impératives à tenir.

2.3 L'enveloppe financière

- ✓ Aucun budget n'a été alloué au projet par la municipalité.
- ✓ Une demande pourrait être formulée par Gilles Rousseau à l'équipe municipale si certaines propositions s'avèrent nécessiter un budget.

3 - LES OBJECTIFS DU PROJET

3.1 Objectif au regard de la population

Faire preuve d'intelligence collective afin de développer des passerelles entre les agriculteurs et les autres habitants de la commune.

3.2 Objectif au regard du responsable du projet

Etre en capacité de proposer des solutions citoyennes pour répondre à une problématique qui concerne chaque habitant.

3.3 Objectif au regard du groupe de travail

Contribuer aux décisions de l'équipe municipale en ciblant des propositions qui répondent aux besoins de cohésion territoriale diagnostiqués.

4 - LE PLAN DE COMMUNICATION

Quel(s) message(s) est (sont) à faire passer ?

- la commune n'est pas seulement urbaine, elle est aussi rurale.
- les exploitants agricoles de la commune contribuent comme chaque habitant à la vie de la commune avec des impératifs qui leur sont propres.
- Connaître l'activité agricole de sa commune c'est ne plus la supposer et ouvrir des perspectives relationnelles insoupçonnées.

Quelle est la cible visée ?

Tous les habitants de la commune de façon intergénérationnelle. Ce qui inclu les élus.

Quelles formes de communication retenir ?

Celles-ci sont à déterminer par le groupe au fur et à mesure de l'avancement du projet.

5 - LES CONTRAINTES

5.1 Contraintes organisationnelles

- les membres du groupe ont des emplois du temps très différents dont il faut tenir compte afin de rendre pertinentes les visites et les réunions.
- les agriculteurs ont des horaires de travail qui ne sont pas ajustables à volonté.

5.2 Contraintes liées aux compétences

- les membres du groupe n'étant pas eux-mêmes agriculteurs, il peut être parfois compliqué de bien comprendre certains éléments techniques livrés par les agriculteurs.

- tous les membres du groupe n'ont pas le même niveau d'information des différents aspects de l'agriculture. Il est par conséquent essentiel que chacun puisse exprimer ce qu'il perçoit compte tenu de son « bagage » de départ.

5.3 Contraintes extérieures

Le sujet de l'agriculture fait polémique dans la société et fait l'objet de nombreux sujets dans les médias. Cette situation peut susciter de la méfiance des exploitants agricoles à l'égard du groupe si une certaine neutralité n'est pas adoptée dans les échanges.

6 - LA STRUCTURE DE SUIVI

Comment fonctionne le groupe ?

- ✓ Il s'agit d'une démarche citoyenne basée sur une réflexion utilisant les outils d'intelligence collective.
- ✓ Chaque membre participe librement en prenant part aux réunions et visites en fonction de ses disponibilités.
- ✓ Les comptes rendus sont rédigés sur la base du bénévolat.

Qui anime ?

Gille Rousseau

Quels sont les livrables ?

Des propositions d'actions placées sous le signe de la cohérence territoriale.

7 - LES CONDITIONS DE REUSSITE

7.1 Engagement

Il est indispensable que les membres du groupe soient en accord sur ce qui collectivement doit animer le projet.

La disponibilité de chaque membre du groupe doit être réelle sur toute la durée du projet.

7.2 Incertitudes

a) Difficultés prévisibles

- ✓ Méfiance des agriculteurs.
- ✓ La coïncidence des agendas.
- ✓ Les préjugés.

b) freins à lever

- ✓ Absence de budget pour réaliser des actions.
- ✓ Non adhésion des exploitants agricoles aux propositions formulées.

7.3 Indicateurs

- ✓ le nombre de participants aux réunions du groupe.
- ✓ le nombre de participants du groupe aux visites.
- ✓ les réponses des agriculteurs aux demandes de visites.
- ✓ les réponses de l'équipe municipale aux propositions formulées.
- ✓ la durée de réalisation du projet.